

## **COMMUNIQUÉ**

## Télédiffusion des débats du Parlement jeunesse 2014 dans l'ensemble du Nunavut

**IQALUIT, Nunavut** (le 25 novembre 2014) – L'honorable George Qulaut, président de l'Assemblée législative du Nunavut, a annoncé aujourd'hui que les débats du 5<sup>e</sup> Parlement jeunesse du Nunavut seront diffusés en direct par l'entremise des stations de câblodistribution communautaires et par l'entremise des services de diffusion directe par satellite offerts par Bell (canal 513) et Shaw (canal 289 - classique et canal 489 - nouvelle configuration).

Les travaux du Parlement jeunesse 2014 se tiendront dans la Chambre de l'Assemblée législative. Ils débuteront à 13 h 30 (HNE) le 27 novembre 2014. Le public peut assister aux débats du Parlement jeunesse en se rendant à la galerie des visiteurs de l'Assemblée législative.

« Le Parlement jeunesse offre aux élèves de notre territoire une occasion unique de se familiariser avec nos institutions et nos processus gouvernementaux, et de jouer le rôle de députés de l'Assemblée législative », a déclaré le président Qulaut.

Les jeunes parlementaires de cette année fréquentent des écoles secondaires de l'ensemble du Nunavut. Les élèves choisis pour représenter les vingt-deux circonscriptions électorales du Nunavut ont présenté leurs candidatures au Parlement jeunesse par l'entremise de leur école respective.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter : Cindy Rennie Agente des relations publiques Assemblée législative du Nunavut

Tél.: (867) 975-5156 Téléc.: (867) 975-5190

Courriel: crennie@assembly.nu.ca